



## Arca Patrimoine lance le mandat de gestion ISF 2011 de 123Venture

- 23/05/2011

Afin de permettre aux clients privés assujettis à l'ISF de profiter des opportunités financières liées au capital investissement, Arca Patrimoine, filiale du Groupe Premium, lance une offre de mandat de gestion ISF, géré par 123Venture.

Le mandat de gestion ISF d'123Venture a pour objectif d'offrir au souscripteur un accès simplifié au capital de PME non cotées, afin de bénéficier d'une réduction ISF et d'un plafond de réduction maximal. 123Venture sélectionnera une ou plusieurs PME pour le compte de l'investisseur en fonction de son profil et de ses attentes. Les clients pourront investir dans une à six PME éligibles à la loi TEPA en fonction du montant de l'investissement. Sous réserve d'une détention des parts de cinq ans et demi, la gestion sous mandat de l'offre ISF 2011 permet d'imputer sur l'ISF à payer 50 % du montant des versements effectués au titre du capital investissement, dans la limite de 45.000 euros par an. Par ailleurs, l'investissement au capital de sociétés éligibles ne constitue pas un actif imposable à l'ISF pendant toute la durée de détention des actions.

Ce mandat de gestion permettra à 123Venture d'investir pour le compte d'investisseurs privés au capital de sociétés présentes dans les secteurs des maisons de retraite, de la distribution de films, de l'hôtellerie ou encore des laboratoires d'analyses médicales.

L'horizon de placement est de 5/6 ans. A partir de la 5ème année, 123Venture pourra procéder à des distributions.

Cet article a été imprimé depuis le site [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2011

